



# Budget 2026

## Les riches protégé·es, les retraité·es sacrifié·es

### Le **jeudi 6 novembre 2025**, disons **NON** et **IMPOSONS** un budget de justice sociale et fiscale

#### **MACRON-BAYROU-LECORNU, MÊME POLITIQUE AU SERVICE DE LA FINANCE ET DU CAPITAL**

Après le psychodrame gouvernemental, rien ne change : le nouveau gouvernement persiste dans la mise en œuvre des politiques d'austérité voulues par Macron et le patronat.

Néanmoins, sous la pression du mouvement social et de la CGT, en particulier, le Premier ministre a été contraint d'annoncer la suspension de la mise en œuvre de la contre-réforme des retraites de 2023.

Il s'agit en réalité d'un décalage d'application de la réforme permettant aux générations nées entre 1964 et 1968 de partir 3 mois plus tôt à la retraite.

Un scénario beaucoup moins efficace qu'un blocage à 62 ans, 9 mois

et 170 trimestres pour toutes les générations et surtout qu'une abrogation que la CGT continue d'exiger !

Pour autant, le projet de loi finances et le projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2026, examinés actuellement par le parlement, continuent d'obéir à une seule logique : rassurer les marchés financiers et préserver les profits des actionnaires.

Pendant que les grandes fortunes et les multinationales continuent de s'engraisser, le gouvernement impose 30 milliards d'euros d'économie sur le budget de l'Etat :

► 14 milliards de recettes nouvelles

prélevées sur les salarié·es et les retraité·es ;

► 17 milliards de coupes dans les dépenses publiques.

Dans le même temps, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale prévoit, d'ores et déjà, 7,1 milliards d'économies sur le dos des assuré·es sociaux·ales.

**L'objectif est clair : faire payer le peuple pour engraisser le patronat.** Aux salarié·es de supporter les hausses d'impôts à travers un gel des barèmes de l'impôt sur le revenu et de la contribution sociale généralisée qui doit rapporter 2,2 milliards d'euros !

#### **LES RETRAITÉ·ES DANS LE VISEUR**

De plus, le gouvernement prévoit, avec une année blanche, de geler les pensions de retraite pour 2026 ainsi que de sous-indexer ces dernières jusqu'en 2030 afin de financer en partie la suspension de la réforme des retraites de 2023. L'abattement fiscal de 10 % serait remplacé par un forfait dérisoire de 2 000 €.

Au final, ce sont des milliers de

retraité·es qui verraient leur impôt sur le revenu augmenter mécaniquement.

Ce dispositif a été, à ce stade du débat parlementaire, rejeté par la commission des finances de l'Assemblée nationale.

Dans le même temps, lors du conseil d'administration de l'Agirc-Arrco réuni le vendredi 17 octobre, le patronat a refusé toute

revalorisation du point permettant une revalorisation des retraites complémentaires de celles et ceux ayant fait carrière tout ou partie dans le secteur privé.

Cela concerne 13,8 millions des 17 millions de retraité·es, dont un tiers de polypensionné·es privé/public. Alors même que les réserves de l'organisme sont au plus haut, 88 milliards d'euros !

## CNRACL : UNE CAISSE SOLIDE QUE LE GOUVERNEMENT VEUT METTRE À TERRE !

La Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL), qui verse les pensions à plus de 1,2 million de retraité·es territoriaux et hospitaliers, doit faire face à un déficit organisé de plus en plus important faute de décision de la part du gouvernement. La dette supposée de la CNRACL résulte en réalité des politiques me-

nées ces dernières années : gel du point d'indice, développement de l'emploi contractuel au détriment des emplois de titulaire, compensation inter-régimes, non prise en compte du régime indemnitaire dans le calcul de la retraite « CNRACL ». Tout est fait pour asphyxier financièrement notre caisse de retraite

et son fonds d'action sociale, et le gouvernement joue la montre. Il aura « beau jeu » de dire ensuite que notre caisse de retraite n'est plus financièrement viable.

**Avec la fédération CGT des services publics, l'union fédérale des retraité·es s'oppose à la casse programmée du seul régime encore fondé sur la solidarité entre générations de la fonction publique territoriale et hospitalière !**

## LES PRÉCAIRES D'AVANTAGE EN GALÈRE

Dans son projet de budget PLFSS, le gouvernement prévoit également des coupes sombres sur les aides sociales par la non-revalorisation des prestations (APL, CAF, etc.) qui précarisera davantage celles et ceux qui sont déjà dans cette situation (jeunes, retraité·es et travailleurs·euses pauvres).

## LA SANTÉ À L'OS

La hausse des dépenses de l'assurance-maladie reste limitée à 1,6 %, soit 7,1 milliards d'économies, des restrictions beaucoup plus importantes que les années précédentes sont prévues. Les arrêts maladie seraient plafonnés à un mois, voire 15 jours pour ceux prescrits par la médecine de ville. Les franchises pour les consultations et les médicaments seraient doublées pour apporter 2,3 milliards d'euros.

## LES SERVICES PUBLICS ÉTRANGLÉS

La fonction publique et les services publics ne seront pas épargnés par le PLF 2026 !

C'est entre 4,6 milliards d'euros et 8 milliards d'euros d'économies qui sont prévues sur le dos des collectivités territoriales.

Des suppressions de postes de fonctionnaires et des non-remplacements des départs à la retraite sont programmés.

**Au final, c'est moins de services publics pour satisfaire les besoins des citoyen·nes, en particulier des retraité·es.**

Pendant ce temps, le budget de la défense augmente de 6,7 milliards.

# TOUTES ET TOUS MOBILISÉ·ES LE 6 NOVEMBRE !

**Au final, les retraité·es sont largement mis à contribution pour atteindre l'objectif de 30 milliards d'euros d'économies sur les budgets 2026. Si ces derniers restent en l'état, les retraité·es verraient une nouvelle diminution de leur niveau de vie, de même que leur accès aux services publics entravé.**

Face à ces projets de budget frappés du sceau de l'austérité, l'Union fédérale des retraité·es CGT des Services publics appelle les retraité·es de la fonction publique territoriale, du secteur privé du logement, de l'eau et du funéraire à se mobiliser et à manifester le jeudi 6 novembre dans le cadre de la journée de mobilisation à l'appel des 9 organisations de retraité·es et faire signer la pétition pour la reconquête de la Sécurité sociale intégrale.

## Ensemble, le 6 novembre, exigeons :

- ▶ La revalorisation immédiate de 10 % de toutes les pensions (base et complémentaires) ;
- ▶ Le maintien de l'abattement fiscal de 10 % ;
- ▶ La revalorisation des prestations sociales au niveau réel de l'inflation ;
- ▶ L'abandon du doublement des franchises médicales ;
- ▶ Le maintien et le développement des services publics sur tout le territoire ;
- ▶ L'abrogation de la réforme des retraites de 2023 et le retour à la retraite à 60 ans ;
- ▶ Le maintien et la pérennisation de la CNRACL comme régime autonome et solidaire.

## Le 6 novembre, faisons entendre la voix des retraité·es !

**Rassemblons-nous, manifestons, exigeons la justice sociale et fiscale ainsi que la dignité pour toutes et tous !**

Union Fédérale des Retraité·es des Services publics

Case 547 | 263, rue de Paris 93515 MONTREUIL CEDEX

ufr@fdsp.cgt.fr | cgtservices publics.fr | Tél. : 01 55 82 88 20

JE FLASHE LE CODE  
POUR ME SYNDIQUER

